

20	16/12/2020	BE 0658.844.982	13	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20762.00591	A 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **VAUBAN INVEST**

Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse: Boulevard Cauchy

N°: 28

Boîte:

Code postal: 5000

Commune: Namur

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Namur

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0658.844.982

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

02-06-2017

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

05-12-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2019

au

31-12-2019

Exercice précédent du

01-01-2018

au

31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 2.2, A 6.2, A 6.4, A 6.5, A 6.6, A 6.7, A 6.9, A 7.1, A 7.2, A 8, A 9, A 10, A 11, A 12, A 13, A 14, A 15, A 16, A 17, A 18, A 19

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

N°	BE 0658.844.982		A 2.1
----	-----------------	--	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

BOUCHAT DAVID

DES FLACHES 83

6280 Gerpinnes

BELGIQUE

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>196.593</u>	<u>117.520</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	54.336	34.000
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	31.589	11.450
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	3.791	
Mobilier et matériel roulant		24	27.798	11.450
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	110.668	72.070
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>9.898.378</u>	<u>4.228.875</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.466.068	32.185
Stocks		30/36	1.466.068	32.185
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	7.559.556	3.169.496
Créances commerciales		40	2.866.515	755.239
Autres créances		41	4.693.041	2.414.257
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	776.306	985.284
Comptes de régularisation		490/1	96.448	41.910
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	10.094.971	4.346.395

N°	BE 0658.844.982	A 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital		10/15	<u>2.368.428</u>	<u>1.294.434</u>
Capital souscrit		10	<u>2.350.900</u>	<u>1.285.350</u>
Capital non appelé		100	2.350.900	1.285.350
Primes d'émission		101		
Plus-values de réévaluation		11		
Réserves		12		
Réserve légale		13	<u>1.860</u>	<u>1.860</u>
Réserves indisponibles		130	1.860	1.860
Pour actions propres		131		
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311		
Réserves disponibles		132		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		133		
	(+)/(-)	14	<u>15.668</u>	<u>7.224</u>
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>7.726.543</u>	<u>3.051.961</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17	<u>6.042.198</u>	
Dettes financières		170/4	6.042.198	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	3.984.087	
Autres emprunts		174/0	2.058.111	
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	<u>1.684.345</u>	<u>3.051.961</u>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	809.244	
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	228.475	123.869
Fournisseurs		440/4	228.475	123.869
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	232.003	58.147
Impôts		450/3	232.003	58.147
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	414.623	2.869.945
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>10.094.971</u>	<u>4.346.395</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	587.834	225.570
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62	1.010	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	16.979	7.550
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	15.643	1.424
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	554.202	216.596
Produits financiers	6.4	75/76B		136
Produits financiers récurrents		75		136
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	404.805	126.417
Charges financières récurrentes		65	404.805	126.417
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	149.397	90.315
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	39.189	20.591
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	110.208	69.724
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	110.208	69.724

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	117.432	70.302
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	110.208	69.724
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	7.224	578
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	15.668	7.224
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	101.764	63.078
Rémunération du capital		694	101.764	63.078
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0658.844.982	A 6.1.1
----	-----------------	---------

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXXXX	40.000
8029	27.040	
8039		
8049		
8059	67.040	
8129P	XXXXXXXXXXXX	6.000
8079	6.704	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	12.704	
21	54.336	

N°	BE 0658.844.982	A 6.1.2
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXXXX	15.927
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	30.415	
Cessions et désaffectations	8179	1	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	46.341	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXXXX	4.477
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	10.275	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	14.752	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	31.589	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXXXX	72.070
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	38.598	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	110.668	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	110.668	

N°	BE 0658.844.982	A 6.3
----	-----------------	-------

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Codes	Exercice
42	809.244
8912	6.042.198
8913	
8921	
891	
901	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
892	
902	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. PRINCIPES GENERAUX.

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

-
-
-

Ces dérogations se justifient comme suit :

-
-

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

-
-

Les règles d'évaluation [] N'ONT PAS été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent ; dans l'affirmative, la modification concerne :

-
-

et influence [] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de [] EUR.

Le compte de résultats [] N'A PAS été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieure ; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

-
-

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

-
-

[]

-
-

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

-
-

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

-
-

II. REGLES PARTICULIERES

FRAIS D'ETABLISSEMENT :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charges sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

-
-

FRAIS DE RESTRUCTURATION :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [] été portés à l'actif ; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

-
-

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend [] EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [] supérieure à 5 ans.

Dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit :

-
-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Des immobilisations corporelles [] N'ONT PAS été réévaluées durant l'exercice.

Dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

-
-

AMORTISSEMENTS ACTES PENDANT L'EXERCICE :

ACTIFS	METHODE	BASE		TAUX EN %	
		L (Linéaire)	NR (non rééval.)	Principal	Frais access.
	D (Dégressive)	R (réévaluée)	min-max	min-max	
	A = autres				

1.Frais d'établissement L NR 100,00-100,00

2.Immobilisations incorporelles L NR 10,00-50,00

3.Bâtiments industriels,) L NR 10,00-50,00

4.Installations, machines et outillage(1) L NR 10-33,33

5.Matériel roulant(1) L NR 20-50,00

6.Matériel de bureau et mobilier(1) L NR 20-50,00

7.Autres immobilisations corporelles) L NR 20-50,00

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés.

Montant pour l'exercice : EUR

Montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après 31 déc. 1983 : EUR.

(1) y compris les actifs détenus en location-financement ; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Des participations [] été réévaluées durant l'exercice dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

-
-

STOCKS :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculés selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

-
-

N°	BE 0658.844.982		A 6.8
----	-----------------	--	-------

-
2. En-cours de fabrication - produits finis :

-

-

3. Marchandises :

-

FIFO

-

4. Immeubles destinés à la vente :

-

-

FABRICATIONS :

Le coût de revient des fabrications [] les frais indirects de production.

Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ [] % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

COMMANDES EN COURS D'EXECUTION :

Les commandes en cours sont évaluées :

[]

DETTES :

Le passif [] NE COMPORTE PAS DE dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative ces dettes [] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

DEVISES :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

-

-

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

-

-

CONVENTION DE LOCATION-FINANCEMENT :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (Article 46bis par.3 de l'arrêté royal du 8 octobre 1976), mentionner les redevances et loyers afférents à l'exercice se sont élevés pour les locations-financement de biens immobiliers à : [] EUR.